Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le - 4 AVR. 2024
ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240432-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE :- 4 AVR. 2024

OBJET :

Convention de partenariat AMI entre le Centre Social Martin Luther King et la Communauté de Communes du Val de Drôme - actions citoyennes sur l'alimentation

Nombre de conseillers :
En exercice : 29
Votants : 26

N° 2024.04.32

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fabien PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

ABSENTS : Anne-Lise VIALLON, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Nathalie MANTONNIER, Première Adjointe en charge de la Culture et du centre social, informe l'assemblée que le Centre social va poursuivre et intensifier en 2024 ses projets et actions autour de l'alimentation locale, de qualité et accessible à tous.

En plus des ateliers cuisine déjà existants pour les familles et les adultes, il va lancer un programme pour aider les habitants à mieux prévoir et organiser leurs menus à la semaine tout en intégrant le plus possible de produits locaux ou en lien avec les acteurs ou partenaires du territoire (maraîchers, producteurs, épicerie, associations, etc).

Cela passera notamment par :

- La poursuite et développement des ateliers cuisine de découverte
- Le lancement d'ateliers cuisine de type "organisation batch cooking économique" pour aider nos familles qui souhaitent mieux gérer leur planification et budget alimentaire
- L'organisation d'un temps fort festif sur l'alimentation locale le dernier samedi de septembre
- La participation à des événement type semaine de l'alimentation ou semaine bleue
- Le partenariat avec des producteurs locaux (maraîchers et exploitants fruitiers par ex), des distributeurs

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le - 4 AVR. 2024
ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240432-DE

- La mise en ligne d'un site web reprenant les deux premiers points (batch cooking et recettes locales) et une cartographie et présentations des producteurs locaux

Ce programme s'étalera sur plusieurs années et nécessitera l'appui financier de partenaires comme la CCVD, la CAF de la Drôme ou le Conseil Départemental de la Drôme via son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Dans ce cadre, le centre social a répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt *« Actions citoyennes sur l'alimentation »* de la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD).

Cet appel à projet soutient des actions citoyennes visant à améliorer la capacité des habitants du territoire à choisir et à accéder à une alimentation de qualité, saine, locale, durable, notamment :

- En favorisant le développement des connaissances sur l'alimentation et l'appropriation des solutions possibles pour « mieux manger »

- En proposant une nouvelle offre alimentaire de qualité, saine, durable et accessible à tous.

Le projet « Manger mieux à Livron » a été retenu à hauteur de 3 000 € euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 26 Pour :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention avec la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis FAYARD

Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD

MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME 26250

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024